

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ATTRIBUTION D'UNE CARTE CDA (CPA de responsable légal)

(pour les structures ne prenant pas en charge les patients)

Ce questionnaire ne concerne que les produits de certification de production.

Pour les produits de test veuillez consulter la page <http://integrateurs-cps.asipsante.fr/pages/Catalogue-commercial>

Ces produits sont destinés aux structures ne prenant pas en charge des patients mais dont l'activité requiert un niveau de sécurisation justifiant leur utilisation. L'attribution de ces produits est assujettie à une demande d'autorisation de l'ASIP Santé via ce questionnaire dûment complété par le représentant légal de la structure. Pour les commander, il doit disposer d'une carte CDA.

L'ASIP Santé autorise la structure à recevoir et utiliser des produits de certification dès lors que l'usage des produits est jugé conforme à la finalité de sécurisation des données de santé (par exemple : service d'hébergement de données de santé, opérateur de service de SI de santé, faciliter l'accès au DMP,...).

L'ASIP Santé se réserve le droit de refuser d'instruire un dossier restant incomplet ou dans lequel subsistent des données erronées.

1. IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Dénomination de la structure				
Forme juridique				
N°SIRET				
Adresse de la structure	Dénomination de la structure _____			
	Mention complémentaire _____			
	Numéro de voie	Complément de voie	Nom de voie	Libellé de voie
	_____	_____	_____	_____
	Boîte postale /Lieu-dit _____			
	Code postal	Commune		
_____	_____			
Pays	_____			
_____	_____			
Téléphone			Adresse courriel _____	

2. À QUEL TITRE EFFECTUEZ-VOUS CETTE DEMANDE ?

<input type="checkbox"/> Cas 1- Vous faites votre demande en tant qu'<u>organisation institutionnelle</u> du secteur de la santé ou du secteur médico-social : - Veuillez préciser quels sont les produits dont vous avez besoin et pour quels usages (partie I du questionnaire de la page suivante). <input type="checkbox"/> Cas 2- Vous faites votre demande en tant que <u>fournisseur ou opérateur de service</u>¹, éditeur ou intégrateur : - Veuillez préciser dans le questionnaire de la page suivante l'usage des produits de certification au regard de vos missions. (répondre au questionnaire complet). <input type="checkbox"/> Cas 3- Pour tout <u>autre type de structure</u> : - Veuillez préciser quels sont les produits dont vous avez besoin et pour quels usages (partie I du questionnaire de la page suivante). En cas de réponse favorable, veuillez télécharger le contrat-type et les formulaires à remplir (http://esante.gouv.fr/services/espace-cps/telechargement#Contrats et formulaires associés) ou demandez les à l'ASIP Santé par courrier ou courriel.	Pour toute correspondance avec l'ASIP Santé ASIP Santé Service Relations Clients BP 80210 86963 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL Cedex monserviceclient.cartes@asipsante.fr
---	--

Je certifie exactes les informations mentionnées dans le présent formulaire. (Il est rappelé que les fraudes et tentatives de fraude sont passibles de sanctions pénales et peuvent conduire à la suspension de l'instruction ou au retrait des droits dont le bénéfice est demandé).

Nom, prénom du « Représentant légal » :

Signature du « Représentant légal » :

Date :

j	j	m	m	a	a	a	a

CADRE RESERVE À L'ASIP Santé

Pour l'ASIP Santé, le Directeur ou son représentant dûment habilité :

Date :

j	j	m	m	a	a	a	a

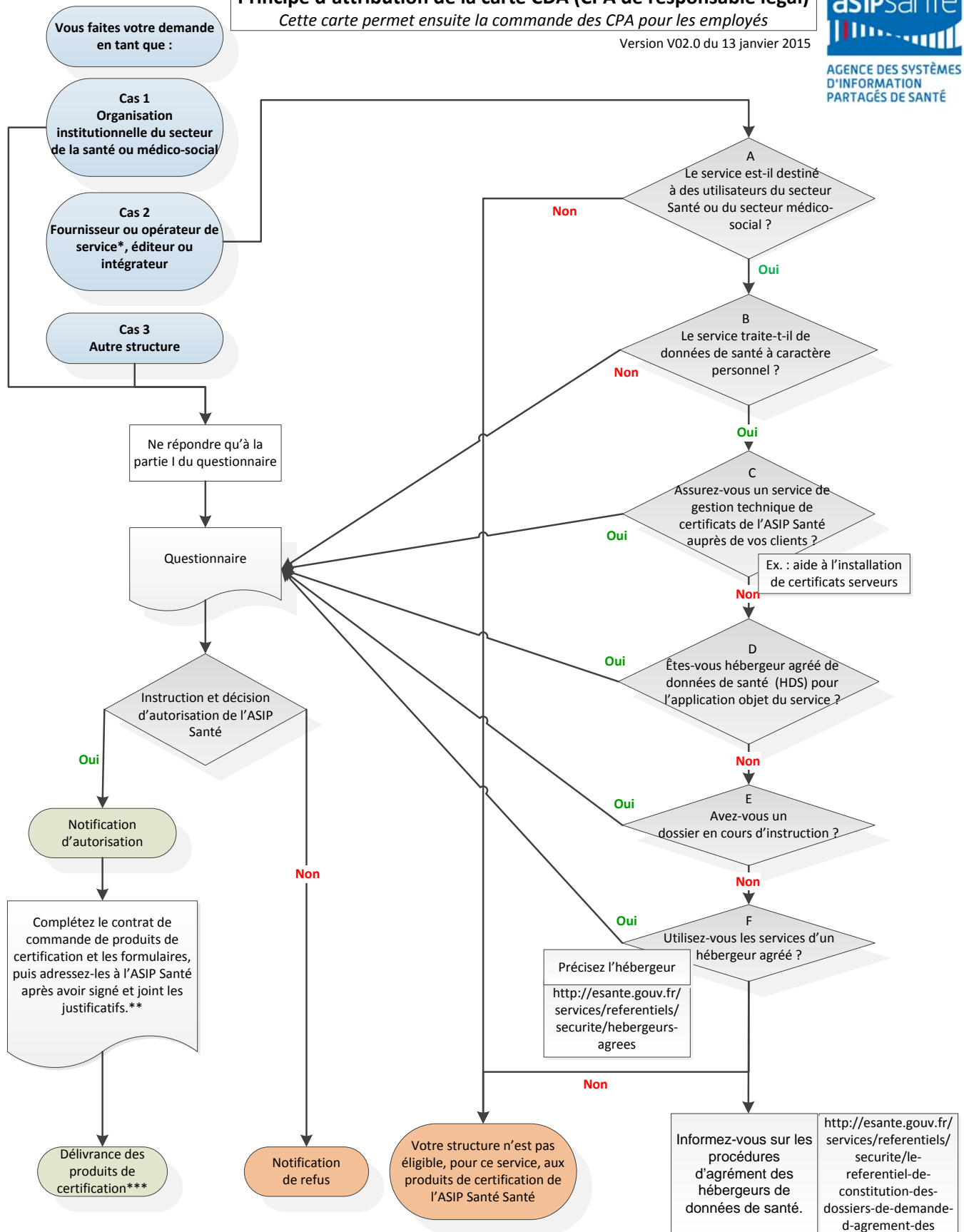
¹ - **Fournisseur de service** : structure gérant le service en lien direct avec le client utilisateur (exemple : fournisseur de solutions de gestion de cabinet en mode SAS destinées aux professionnels de santé, fournisseur de services aux patients...);

- **Opérateur de service** : structure qui agit en sous-traitance pour le compte d'une autre structure qui est en lien direct avec le client utilisateur (exemple : hébergeur de données de santé, service d'archivage informatique...);

Principe d'attribution de la carte CDA (CPA de responsable légal)

Cette carte permet ensuite la commande des CPA pour les employés

Version V02.0 du 13 janvier 2015



* - **Fournisseur de service** : structure gérant le service en lien direct avec le client utilisateur (exemple : fournisseur de solutions de gestion de cabinet en mode SaaS destinées aux professionnels de santé, fournisseur de services aux patients...);
 - **Opérateur de service** : structure qui agit en sous-traitance pour le compte d'une autre structure qui est en lien direct avec le client utilisateur (exemple : hébergeur de données de santé, service d'archivage informatique...);

**ASIP Santé, Service Établissements : etablissement@asipsante.fr – 0 825 85 2000

*** En cas de refus d'agrément, les produits de certification délivrés à titre provisoire seront mis en opposition et les certificats révoqués.